

Procuration

Seul le propriétaire de l'immeuble visé peut effectuer le dépôt d'une demande.

Le propriétaire peut cependant autoriser une autre personne à signer en son nom à l'aide d'une procuration écrite ou par le présent formulaire. La procuration écrite ou le formulaire devra accompagner la demande.

Lorsque le propriétaire est une personne morale (compagnie), une résolution du conseil d'administration désignant une personne pour la signature doit être adoptée à cet effet.

À : Ville de Laval
Service de l'urbanisme

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom : Prénom :
Adresse : Ville : Code postal :
Téléphone : Courriel :

INFORMATIONS SUR L'IMMEUBLE VISÉ PAR LA DEMANDE

Adresse :
Numéro de lot (cadastre) :

Monsieur, Madame

autorise

Propriétaire

Requérant(e)

à formuler une demande de :

et, s'il y a lieu, une demande de :

auprès de la Ville de Laval pour l'immeuble mentionné ci-dessus.

Précision(s) :

SIGNATURE

Apposer votre signature en inscrivant nom complet ainsi que la date, dans les cases ci-dessous. Une signature manuscrite n'est pas nécessaire.

*Propriétaire ou administrateur
autorisé avec son titre*

*Numéro de la résolution de la
compagnie si applicable*

Date

